

Une Ville d'Avenir et de Paix

Pour réduire l'augmentation d'impôts de l'an prochain nous devons prendre des mesures.

Elles pourront avoir des conséquences concrètes sur votre vie,

vous trouverez des exemples ci-dessous

- Moins de tonte des espaces communaux
- Une autre façon de fleurir la ville

Moins d'affaires en justice

Moins d'animations à la bibliothèque

Des conventions plus précises avec les associations

La réorganisation des services municipaux

Des économies d'énergie
Des investissements (nouveau chauffage, isolation, changements de fenêtres)

Les subventions de l'Etat

Des réparations de routes limitées au strict nécessaire

Moins de commémorations

Renégociation de certains marchés publics

Moins de publications

Des remplacements de personnels partant limités

La réduction des personnels sous contrats

Une gestion du chauffage drastique

La recherche de recettes nouvelles

La recherche de dispositifs gratuits

Maîtrise de l'éclairage public

Des cérémonies moins coûteuses

Moins d'animations coûteuses et plus d'animations gratuites

Moins de décorations de Noël en centre ville

Moins de sapins de Noël

Une meilleure gestion des véhicules communaux

Les aides du Conseil général et du Conseil régional

Mais tout ceci ne se fera pas au détriment de l'essentiel : les écoles, les personnes âgées, l'étude du centre ville, le travail sur les quartiers et leurs requalifications, les relations avec nos collègues de la CCPOH. Le schéma directeur des équipements sportifs ; tout ceci selon nos engagements électoraux.

La parole libre et responsable de la minorité et de l'opposition pour participer à un débat positif et efficace

Groupe de l'Opposition 1

Il est de la responsabilité de chaque élu de travailler au redressement de notre ville.

L'opposition assumera sa tâche.

Il est nécessaire aussi de clarifier les transferts financiers entre la ville et la CCPOH.

Rien ne serait plus dangereux pour notre avenir que d'opposer ces collectivités.

Si les transferts n'ont pas été justement évalués, il revient à son président, de revoir l'attribution de compensation avec la communauté de communes.

C'est le nouveau défi auquel est confronté Michel DELMAS.

Marie-Christine Magnier, Eddy Schwarz & Arnaud Dumontier

Groupe de l'Opposition 2

Monsieur M. DELMAS ne se consacre qu'à communiquer : il est à la fois et paradoxalement victime et donneur de leçons. Il est le seul compétent ! Son diagnostic du déficit n'est pas loyal. En réalité il résulte :

- D'un dû fournisseur de 1.300.000 € ;
- D'une diminution de ressources imputable à des erreurs d'appréciation lors des transferts à la Communauté de Communes ;
- D'une tentative sournoise d'augmentation de nos charges par la majorité actuelle. Elle ne manque pas, puisque c'est son idéologie qui le lui commande, une occasion d'alourdir nos impôts sans respect pour tous ceux qui se lèvent le matin pour aller travailler et auxquels elle présente l'addition, le tout au prix de la poursuite de notre déclin.

Daniel Bigorgne & Philippe Hervieu

Groupe de la Majorité

Depuis les élections, nous travaillons pour donner à Pont sa véritable place, vivante et dynamique, au cœur de notre région.

C'est dans l'action, au quotidien, que nous avançons dans l'intérêt des Pontoises et des Pontois.

Le dialogue, le débat et la transparence sont notre fil conducteur.

Le succès des réunions de quartiers et des manifestations que nous avons organisées, fortes de votre soutien et votre participation, sont la preuve que nous sommes sur la bonne voie.

Pour vous
Avec vous
La majorité